

LABELS ET COLLECTIVITES

QUE FAIRE ? POUR QUELS OBJECTIFS ?

Définir une stratégie globale de communication, d'amélioration du cadre de vie, de développement touristique, peut conduire à se poser des questions quant à la labellisation d'un territoire (territoire complet d'une collectivité, un bourg, une ville..).

La mise en valeur du territoire est souvent le premier intérêt en ligne de mire, pour la communication. Néanmoins, la labellisation est surtout moyen de conduire un projet dans un cadre défini, d'être épaulé par une fédération existante qui a déjà défini les critères allant dans le sens des objectifs du territoire. Enfin, cela permet d'être constamment dans une démarche d'amélioration.

L'ADT accompagne prestataires et collectivités dans leurs choix de label. Pour toute demande de conseil, contacter le service Ingénierie : 03 24 56 68 69.



Le label Villes et Villages Fleuris

Attaché au symbole de la fleur, le label Villes et Villages Fleuris garantit une qualité de vie des communes et témoigne de la mise en œuvre d'une stratégie municipale globale et cohérente en faveur de l'attractivité touristique. Les communes labellisées

offrent ainsi une image et un environnement favorables à l'attractivité touristique, résidentielle et économique. Les critères d'attribution, à l'origine dédiés à la qualité esthétique du fleurissement, ont progressivement laissé une grande place à la manière d'aménager et de gérer les espaces paysagers, pour valoriser la qualité de vie des résidents et des visiteurs.

Renseignements auprès du Comité Départemental du Tourisme, Mme Isabelle MOREAUX
Tél. : 03 24 56 67 73



Ce label qui a vu le jour en juin 2013, a été créé par Rando Accueil. Rando Accueil est la marque des hébergements touristiques positionnés sur le marché de la randonnée et des activités de nature, qui regroupe 250 établissements en France (gîtes, hôtels, villages vacances, villages de gîtes...)
www.destination-rando.com



Les Plus Beaux Détours de France est une association française de petites villes touristiques de 2 000 à 20 000 habitants, situées en dehors des grands axes routiers, ayant un même objectif de développement durable d'une activité touristique de qualité plusbeauxdetours.com



Les Plus Beaux Villages de France est une association française créée en 1982 afin de promouvoir les arguments touristiques de petites communes rurales riches d'un patrimoine de qualité. En juillet 2012, elle comptait 157 adhérents, commune ou village : les-plus-beaux-villages-de-france.com



Villes et pays d'art et d'histoire

Villes et pays d'art et d'histoire est un label officiel français attribué depuis 1985 par le Ministère de la Culture et de la Communication aux communes ou pays de France qui s'engagent dans une politique d'animation et de valorisation de leurs patrimoines bâti, naturel, et industriel, ainsi que de l'architecture. Il distingue 166 communes et sites qui valorisent et animent leur patrimoine, sur <http://www.vpah.culture.fr/>



Grand Site de France

Grand site de France est un label, décerné par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, qui vise à promouvoir la bonne conservation et la mise en valeur des sites naturels classés français de grande notoriété et de très forte fréquentation. <http://www.grandsitedefrance.com/>



Pavillon bleu

Le Pavillon Bleu est un écolabel ayant une forte connotation touristique, symbole d'une qualité environnementale exemplaire. Créé par Jean-Baptiste de Vilморin, créateur de la Fondation pour l'éducation à l'environnement, en 1985. Il distingue les communes et ports de plaisance français qui mènent une politique de recherche et d'application durable en faveur d'un environnement de qualité. Ce pavillon, synonyme de plages propres, environnement préservé, bonne qualité des eaux de baignade, flotte actuellement sur 3849 plages et ports, dont une centaine en France. <http://www.pavillonbleu.org/>



Les Trophées de l'escale

Les Trophées de l'Escale récompensent depuis 2005 les efforts et les investissements réalisés par les ports de plaisance français en matière de respect de l'environnement et de qualité des services offerts aux navigateurs en escale. <http://www.communes-touristiques.net/fr/evenements/trophees-de-l-escale.php>



Family plus

Famille Plus est un label créé par l'Association nationale des maires des stations classées et des communes touristiques, l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne et de ski et la Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des villages de Neige. Famille Un peu plus d'une centaine de sites touristiques ont reçu le label.

▶ D'après le site officiel, les sites labellisés s'engagent à mettre en œuvre des moyens spécifiquement à destinations des familles, dans "l'accueil et l'information, les animations de la commune, les activités, la découverte et la sensibilisation à l'environnement et aux patrimoines, l'hébergement, la restauration et les commerces et services, les équipements, les transports et la sécurité, des tarifs adaptés aux familles et/ou aux enfants" <http://www.familleplus.fr/>



Famille Family

Désigne les lieux (hébergement, culture, restauration, loisirs...) où l'on trouve des équipements adaptés aux moins de 12 ans : jeux, poussettes, lits bébé, chaises hautes, menus spécifiques et même des sièges auto dans les taxis <http://www.famillefamily.com>



Les droits des enfants sont universels.
AGISSONS DANS NOTRE VILLE.

Ville amie des enfants

Villes amies des enfants

Lancée par UNICEF France et l'Association des Maires de France (AMF) en 2002, « Ville amie des enfants » réunit en 2013, 231 villes Françaises et quatre Départements (Le Doubs, les Hautes-Alpes, la Seine et Marne et le Val de Marne). Son objectif : servir la cause des enfants à travers un réseau de collectivités dynamiques engagées à promouvoir des actions pour améliorer leur vie quotidienne, à développer la participation et l'écoute des enfants et des jeunes et à développer un esprit de solidarité internationale. Chaque année, à l'occasion de la journée internationale des droits des enfants, les Villes amies des enfants organisent, avec UNICEF et les enfants de leur ville, une grande manifestation. <http://www.villesamiesdesenfants.com/>



Station verte de vacances

La *fédération française des stations vertes* est une association de collectivités locales (association loi de 1901) qui a en charge l'attribution des labels « Station verte » et « Village de neige ». Les communes désireuses d'obtenir cette mention doivent répondre aux critères suivants : moins de 10 000 habitants, offre permanente et organisée de loisirs, office de tourisme ou syndicat d'initiative, au moins 200 lits en hébergements variés, services et commerces, aires de jeux, espaces entretenus et fleuris, équipements de loisirs (baignade, jeux, sports, sentiers de randonnée), espaces de découvertes : nature, visites, produits à déguster... Ce réseau associatif représente 600 stations. <http://www.stationverte.com/>



Créé en 2012 à l'initiative de neuf villes françaises, avec d'autres maîtres d'ouvrage et partenaires techniques sous l'égide de Plante & Cité, ce label, décerné pour une durée de trois ans, vise à encourager l'adoption en ville de pratiques de gestion d'espaces verts respectueuses de l'environnement, en supprimant notamment l'utilisation de pesticides. Les sites labellissables doivent accueillir du public, que ce soit en accès libre ou sous conditions. Entreprises, lycées, particuliers, petites, moyennes et grandes collectivités peuvent ainsi faire labelliser un parc, un espace naturel aménagé, un cimetière, un accompagnement de bâtiment ou des alignements d'arbres.

<http://www.label-ecojardin.fr/>



VILLAGES ÉTAPES

Avec ce label, le choix est donné aux automobilistes : s'arrêter sur une aire de service accolée aux routes à fort trafic ou opter pour une commune labellisée qui proposera les mêmes services, l'humain en plus.

Un village étape constitue avant tout une garantie de services, d'équipements de qualité et de proximité sur la route des vacances ou lors de déplacements professionnels. Les retombées dues au label sont réelles : hausse de la fréquentation, augmentation du chiffre d'affaires, clientèle nouvelle, maintien de l'économie locale et des services en campagne, offre alternative aux aires de repos classiques.

Le Village étape est une porte ouverte vers la découverte des régions et des territoires discrets.

Il ouvre un chemin vers une mobilisation citoyenne par l'équilibre des territoires. L'utilisateur a le choix d'utiliser son budget vacances ou déplacements professionnels pour soutenir une économie locale.

<http://www.village-etape.fr/>